

CONSEIL DE POLE

RELEVÉ DE DECISION

Réunion du 15/11/2019

(validé en CP du 13/12/2019)

Etaient présents :

Monsieur Raymond CESAIRE (Collège A),
Madame Odile MARCELIN FRANCOIS-AUGRIN (Collège B),
Monsieur Serge COLOT (Collège B),
Monsieur Ludovic ZACHARIE (Collège étudiant)
Monsieur Max MORINIERE (Personnalité extérieure),

Etaient représenté (e)s :

Monsieur Olivier PORTECOP (Collège BIATSS),
Madame Arlette BRAVO-PRUDENT (Personnalité extérieure),

Etaient absents excusé (e)s :

Madame Cécile BERTIN-ELISABETH (Collège A)
Madame Dominique AURELIA-TOTO (Collège B),
Madame Karine KIMBOO (Collège BIATSS),
Monsieur Emmanuel THOUARD (personnalité extérieure)

Etaient absents non excusé (e)s :

Monsieur Georges VIRASSAMY (Collège A),
Madame Raïssa GABOURG (Collège Etudiants),
Madame Aurélie NELLA (Personnalité extérieure),
Monsieur Bernard HAYOT (Personnalité extérieure),

Doyens et Directeurs de composantes présents ou représentés :

Monsieur Paul-Emile MAINGE (Directeur du DSI),
Monsieur Cédric VIRASSAMY (Représentant de l'INSPE),
Monsieur Laurent MANYRI (Directeur de l'IUT)

Ordre du jour

- 1 – Validation du relevé de décisions du CP du 05/06/2019
- 2- Campagne d'emplois :
 - * BIATSS
 - * Enseignants 2nd degré
- 3- Projets FSDIE
- 4 – Statuts du Pôle Universitaire et de ses composantes
- 5- Recours sur plafond des heures complémentaires annuelles
- 6- Diplômes du SUFC : DU APG et LP MOESS
- 7- Conventions
- 8- Questions diverses

Madame la Vice-Présidente du Pôle ouvre la séance à 9 heures et 10 minutes.

Elle rappelle que le Conseil était initialement convoqué le 06 novembre à 9 heures. Le quorum n'a pas été atteint car il manquait un membre en présentiel. Aussi, conformément au Règlement intérieur de l'université, le Conseil de Pôle a été re-convoqué aujourd'hui 15 novembre 2019 à 9h sans obligation d'avoir le quorum.

Après avoir fait le point sur les administrateurs présents et les procurations, Madame la Vice-Présidente énonce l'ordre du jour conformément à la convocation du CP. Sept points sont inscrits à l'ODJ en sus des questions diverses.

1- Validation du relevé de décisions du CP du 05/06/2019

Le relevé de décisions du Conseil de Pôle du 05 juin 2019 est soumis au vote des administrateurs.

Approbation

Nombres de membres présents et représentés	7
Majorité requise	4
Nombre de voix POUR	6
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	1
Nombre d'abstention	0

Le relevé de décision du CP du 05/06/2019 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés, moins 1 membre qui ne prend part au vote.

2- Campagne d'emploi :

- **BIATSS**

La Chargée des Ressources Humaines du Pôle avant de présenter les tableaux, indique les modifications apportées aux observations et signale l'actualisation de dates indiquées dans le tableau.

Les tableaux relatifs à la campagne d'emploi des Biatss - année 2019-2020 sont présentés aux administrateurs, en indiquant les modifications à apporter, notamment quant aux dates mentionnées.

Le premier tableau récapitule les postes ouverts, le second concerne les demandes de création de postes.

Il n'y a pas de tableau concernant la campagne d'emploi des enseignants du second degré, aucune composante n'ayant fait de demande.

• Campagne d'emplois BIATSS 2020 : Publication de postes

Tableau n° 1 – Postes mis aux concours soumis aux administrateurs



**CAMPAGNE EMPLOIS BIATSS 2020
PUBLICATION EMPLOIS ITRF / AENES VACANTS
CONSEIL DE PÔLE DU 15 NOVEMBRE 2019**

	Catégorie	N° du poste	Filière	Corps/grade	BAP	N° et intitulé Emploi type	Nature Concours	Composante / Service	Motif de la vacance du poste	observation	Avis du CTS DU 04/11/2019
INSPE	A	55207 H	ITRF	IGE 2C	F	F2D57 - Ingénieur-e pour l'enseignement numérique	Externe	Inspé de Martinique	Mutation du titulaire au 01.09.18	conseil d'INSPE OK LE 23/10/2019	Avis réputé donné
	C	40846 Y	ITRF	ATRF P2C	J	J5X41 - Adjoint-e en gestion administrative	Externe	Inspé de Martinique	Titulaire lauréat concours catégorie B au 01.09.19	conseil d'INSPE OK LE 23/10/2019	Avis réputé donné
LSH	B	07260 S	AENES	SAENES CN OU TECH CN	J	J4C42 Technicien classe Normale	INTERNE	UFR LSH	VACANT (RETRAITE)	Consultation DAJ du 05/11/2019: Pas de conseil d'UFR LSH besoins remontés par la RAF compte tenu des circonstances particulières (devoir d'information au conseil de pôle) 1-la composante souhaite une Transformation du poste AENES en ITRF puis une mise au concours	Avis réputé donné
FDE	C	18504N	AENES	ADJAENES P2C	J	J5X41 adjoint service enseignement	Externe	FDE	Départ à la retraite au 1/01/2020	conseil FDE ok le 05/11/2019	Avis réputé donné
	C	05356X	AENES	ADJAENES P2C	J	J5X41- adjoint service financier	Externe	FDE	Depart à la retraite 1/03/2020	conseil FDE ok le 05/11/2019	Avis réputé donné
	C	08502S	AENES	ADJAENES P2C	J	J5X41-adjoint service des examens	Externe	FDE	vacant promotion concours au 01092019	conseil FDE ok le 05/11/2019	Avis réputé donné
PÔLE 972	C	26114 K	ITRF	ADTRF P2C	G	55B45 -Opérateur logistique Agent d'accueil	Interne	POLE 972	sous réserve Départ à la retraite prévu le16/05/2020	sous réserve de validation du conseil de pôle	Avis réputé donné
DSI	B	22274L	ITRF	TECH CN	J	J4C42 Technicien classe Normale	Interne	DSI	fin de détachement au 31/08/2020	conseil de composante ok le 30/10/2019 Sous réserve de laisser un poste vacant cat B pour une éventuelle réintégration de l'agent et sous réserve de validation de la DRHA services centraux	Avis réputé donné

Après discussions, la vice-présidente propose de ne pas maintenir la publication des postes AENES n° 07260 S (poste demandé par l'administration de la Faculté des Sciences Humaines – pas de validation du conseil d'UFR) et ITRF n° 22274L (poste ITRF demandé par le DSI – personnel en détachement).

Approbation

Nombres de membres présents et représentés	7
Majorité requise	4
Nombre de voix POUR	7
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	0

La campagne d'emploi 2019-2020 des Biatss (postes mis au concours) est votée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Tableau n°1 – Postes mis aux concours amendés



**CAMPAGNE EMPLOIS BIATSS 2020
PUBLICATION EMPLOIS ITRF / AENES VACANTS
CONSEIL DE PÔLE DU 15 NOVEMBRE 2019**

Catégorie	N° du poste	Fillière	Corps/grade	BAP	N° et intitulé Emploi type	Nature Concours	Composante / Service	Motif de la vacance du poste	observation	Avis du CTS DU 04/11/2019	Avis du Conseil de Pôle du 15/11/2019
INSPE	A	55207 H	ITRF	IGE 2C	F	F2D57 - Ingénieur-e pour l'enseignement numérique	Inspé de Martinique	Mutation du titulaire au 01.09.18	conseil d'INSPE OK LE 23/10/2019	Avis réputé donné	Favorable
	C	40846 Y	ITRF	ATRF P2C	J	J5X41 - Adjoint-e en gestion administrative	Inspé de Martinique	Titulaire lauréat concours catégorie B au 01.09.19	conseil d'INSPE OK LE 23/10/2019	Avis réputé donné	Favorable
FDE	C	18504N	AENES	ADJAENES P2C	J	J5X41 adjoint service enseignement	FDE	Départ à la retraite au 1/01/2020	conseil FDE ok le 05/11/2019	Avis réputé donné	Favorable
	C	05356X	AENES	ADJAENES P2C	J	J5X41- adjoint service financier	FDE	Depart à la retraite 1/03/2020	conseil FDE ok le 05/11/2019	Avis réputé donné	Favorable
	C	08502S	AENES	ADJAENES P2C	J	J5X41-adjoint service des examens	FDE	vacant promotion concours au 01/09/2019	conseil FDE ok le 05/11/2019	Avis réputé donné	Favorable
PÔLE 972	C	26114 K	ITRF	ADTRF P2C	G	G5B45 -Opérateur logistique Agent d'accueil	POLE 972	sous réserve Départ à la retraite prévu le16/05/2020	sous réserve de validation du conseil de pôle	Avis réputé donné	Favorable

- **Campagne d'emplois BIATSS 2020 : Créations de postes**

Tableau n°2 – Créations de postes soumis aux administrateurs



**CAMPAGNE D'EMPLOIS BIATSS 2020
DEMANDE DE CREATIONS
CONSEIL DE PÔLE DU 15 NOVEMBRE 2019**

Catégorie	Corps	BAP	N° et intitulé Emploi type	Motif de la création + Argumentaire	Concours 2020 Nature	Observations	Avis CTS du 04/11/2019
IUT	B	TECH	J4C42 - Technicien-ne en gestion administrative	Composante en sous effectif au niveau du personnel administratif. Pas de création de poste ayant accompagné la création des IUT de l'UA- Elargissement de l'offre de formation sans postes supplémentaires.	EXTERNE	Conseil d'IUT OK le 05/11/2019	Avis réputé donné
	C	ADJ-TECH	J5X41- Adjoint -te en gestion administrative	Composante en sous effectif au niveau du personnel administratif. Pas de création de poste ayant accompagné la création des IUT de l'UA- Elargissement de l'offre de formation sans postes supplémentaires.	INTERNE	Conseil d'IUT OK le 05/11/2019	Avis réputé donné
SUFC	B	TECH	J4C42 - Technicien-ne en gestion administrative	Accroissement et Développement	INTERNE	sous réserve validation conseil de Pôle	Avis réputé donné
DSI	C	Technicien de Laboratoire	AAA42 - Technicien-ne en sciences de la vie et de la terre	Renfort Techniciens Laboratoires actuels compte tenu hausse TP SV et PC	INTERNE	sous réserve validation conseil plénier du DSI	Avis réputé donné
POLE 972	A	IGE	J2C46-Pilotage de projets structurants	Développer les grands projets Développer les relations partenariales dans le territoire, la caraïbe et en Europe Développer la recherche de ressources financières	EXTERNE	sous réserve validation conseil de Pôle	Avis réputé donné
	B	TECH	J4C42 - Technicien-ne en gestion administrative affaires institutionnelles et juridiques	Assurer la gestion administrative des instances du pôle Assurer la veille juridique pour l'ensemble du pôle	EXTERNE	Nouvelles compétences / sous réserve validation conseil de Pôle	Avis réputé donné
	B	TECH	G4A46-Technicien de maintenance	Renforcer le service logistique et maintenance qui compte actuellement un responsable logistique intervenant sur tous les champs	EXTERNE	sous réserve validation conseil de Pôle	Avis réputé donné

Après discussion, la vice-présidente propose de passer au vote en tenant compte des amendements suivants :

- Pour l'IUT, le poste de catégorie B (Technicien J4C42) positionné en interne,
- Pour le SUFC, le poste demandé en catégorie B est proposé en catégorie A pour un emploi de Responsable Administratif et Financier,
- Pour le DSI, le poste demandé en catégorie C, est proposé en catégorie B, sous réserve de validation par le conseil plénier du DSI, le Directeur du DSI soutenant cette demande.

Pour le Pôle de Martinique :

- le positionnement du poste de technicien J4C42 en concours interne,
- le positionnement du poste de technicien G4A46 en concours interne.

Approbation

Nombres de membres présents et représentés	7
Majorité requise	4
Nombre de voix POUR	7
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	0

La campagne d'emploi 2019-2020 des Biats (création de postes) est votée avec les amendements à l'unanimité des membres présents et représentés.

Tableau n°2 – Créations de postes amendées



CAMPAGNE D'EMPLOIS BIATSS 2020 DEMANDE DE CREATIONS CONSEIL DE PÔLE DU 15 NOVEMBRE 2019

	Catégorie	Corps	BAP	N° et Intitulé Emploi type	Motif de la création + Argumentaire	Concours 2020 Nature	Observations	Avis CTS du 04/11/2019	Avis Conseil de Pôle du 15/11/2019
IUT	B	TECH	J	J4C42 - Technicien-ne en gestion administrative	Composante en sous effectif au niveau du personnel administratif. Pas de création de poste ayant accompagné la création des IUT de l'UA. Elargissement de l'offre de formation sans postes supplémentaires.	INTERNE	Conseil d'IUT OK le 05/11/2019	Avis réputé donné	Favorable
	C	ADJ-TECH	J	J5X41- Adjoint -te en gestion administrative	Composante en sous effectif au niveau du personnel administratif. Pas de création de poste ayant accompagné la création des IUT de l'UA. Elargissement de l'offre de formation sans postes supplémentaires.	INTERNE	Conseil d'IUT OK le 05/11/2019	Avis réputé donné	Favorable
SUFC	A	TECH	J	J5X41- Responsable administrative et financier	Accroissement et Développement	INTERNE	Conseil de pôle OK le 15/11/2019	Avis réputé donné	Favorable
DSI	B	Technicien de Laboratoire	A	A4A42 - Technicien-ne en sciences de la vie et de la terre	Renfort Techniciens Laboratoires actuels compte tenu hausse TP SV et PC	INTERNE	sous réserve validation conseil plénier du DSI	Avis réputé donné	Favorable
POLE 972	A	IGE	J	J2C46-Pilotage de projets structurants	Développer les grands projets Développer les relations partenariales dans le territoire, la Caraïbe et en Europe Développer la recherche de ressources financières	EXTERNE	sous réserve validation conseil de Pôle	Avis réputé donné	Favorable
	B	TECH	J	J4C42 - Technicien-ne en gestion administrative affaires institutionnelles et juridiques	Assurer la gestion administrative des instances du pôle Assurer la veille juridique pour l'ensemble du pôle	INTERNE	Nouvelles compétences / sous réserve validation conseil de Pôle	Avis réputé donné	Favorable
	B	TECH	G	G4A46-Technicien de maintenance	Renforcer le service logistique et maintenance qui compte actuellement un responsable logistique intervenant sur tous les champs	INTERNE	sous réserve validation conseil de Pôle	Avis réputé donné	Favorable

3- Projets du FSDIE

**FSDIE - Aides aux projets
commission du 31 mai 2019**

crédits disponibles au 31 mai 2019 : 29 000 €

N° dossier	Association	Projets	Porteur du projet	Montant demandé	Avis FSDIE	Nouveau montant suite aux réajustements + 500 euros	Avis CFVU	Avis CPôle
1	2019-01-AP	MUC	Nuit du sport	Yohann Belterre	2 000 €	1 000 €	1 000 €	
2	2019-02-AP	MUC	Mi-Caême - notre diversité	Yohann Belleterre	2 000 €	0 €	0 €	
3	2019-03-AP	ADJC	Gala des doctorants	Loïza Rauzduel	7 500 €	5 000 €	5 000 €	
4	2019-04-AP	ADJC	Journée des laboratoires	Clarissa Charles-Charlery	2 200 €	1 100 €	1 100 €	
5	2019-05-AP	ADJC	Journée Etudes Scientifique	Maria CANO SANCHEZ	1 500 €	500 €	500 €	1 000 €
6	2019-06-AP	ADJC	Journée découverte	Adèle SILBANDE	530 €	0 €	0 €	
7	2019-07-AP	ADJC	Journée détente des docteurs	Nadia Chonville	1 000 €	0 €	0 €	
8	2019-08-AP	ADJC	Journée intégrations des nouveaux inscrits	Elodie Drane	550 €	0 €	500 €	500 €
9	2019-09-AP	ADJC	Séminaire leadership	Fanck Bardol	3 000 €	2 000 €	500 €	2 500 €
10	2019-10-AP	CSU	Univers Iliennes 2019	Laurent Godonaïse	8 000 €	8 000 €		8 000 €
11	2019-11-AP	CSU	Semaine montagne 2019	Laurent Godonaïse	8 000 €	0 €		0 €
12	2019-12-AP	CSU	Semaine oxygénation PACES	Laurent Godonaïse	1 500 €	1 500 €		1 500 €
13	2019-13-AP	CSU	Nuit du Futsal	Laurent Godonaïse	500 €	0 €	500 €	500 €
14	2019-14-AP	CSU	Championnat de France Universitaires	Laurent Godonaïse	2 500 €	2 500 €		2 500 €
15	2019-15-AP	CSU	Univermont raid de Guadeloupe	Laurent Godonaïse	500 €	0 €	500 €	500 €
16	2019-16-AP	CSU	Sorties découverte Mque	Laurent Godonaïse	2 000 €	2 000 €		2 000 €
17	2020-17-AP	CSU	Interfilères	Laurent Godonaïse	1 000 €	1 000 €		1 000 €
18	2019-18-AP	CSU	Viv' Kréol	Laurent Godonaïse	2 000 €	0 €		0 €
				46 280 €	24 600 €	2 500 €	27 100 €	

Crédits disponibles : 1900 € (somme reportable sur prochain budget)

Départ de Monsieur Max MORINIERE à 10h50 qui donne procuration à Monsieur CESAIRE.

Madame ELIE-MARIUS présente les projets en lieu et place de Madame JEAN-MARIE qui est empêchée.

La totalité des aides accordées au titre du FSDIE s'élève à 27 100 €.

Le reliquat de 1 900 € sera reporté sur d'autres projets.

La CFVU a émis un avis favorable dans sa séance du 8 juillet 2019 pour l'ensemble des projets soumis au CP.

Les administrateurs du Pôle sont invités à se prononcer sur le financement des projets du FSDIE.

Approbation

Nombres de membres présents et représentés	7
Majorité requise	4
Nombre de voix POUR	7
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	0

Le financement des projets FSDIE, tels que figurant dans le tableau, est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

4 – Statuts du Pôle universitaire et de ses composantes

Propositions :

Les administrateurs proposent avant la mise aux voix des projets de statuts de soumettre au vote deux résolutions :

- **Résolution n°1** : les administrateurs demandent que soit confirmée la conformité à la réglementation en vigueur des dispositions statutaires communes à toutes les composantes.

Approbation

Nombres de membres présents et représentés	7
Majorité requise	4
Nombre de voix POUR	7
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	0

La résolution n°1 est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

- **Résolution n°2** : Les administrateurs demandent en cas de modification par la commission d'établissement des statuts, leur réévaluation par les composantes et le conseil de Pôle avant présentation au Conseil d'Administration.

Approbation

Nombres de membres présents et représentés	7
Majorité requise	4
Nombre de voix POUR	7
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	0

La résolution n°2 est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Puis les administrateurs sont invités à se prononcer sur les statuts des composantes :

1) Statuts de l'IUT

Le directeur de l'IUT demande à la VP Pôle de ne pas voter les statuts, au motif que la version transmise par l'IUT n'est pas conforme aux dispositions arrêtées en conseil d'IUT. Les statuts actuels de l'IUT de Martinique ont fait l'objet d'un vote au CA du 05/07/2017.

2) Statuts de l'INSPE

Approbation

Nombres de membres présents et représentés	7
Majorité requise	4
Nombre de voix POUR	4
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	3

Décision : les statuts de l'INSPE - tels que figurant en annexe - sont adoptés à la majorité des membres présents et représentés, sous réserve des résolutions n°1 et 2 votées préalablement.

3) Statuts de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines

En l'absence d'avis du conseil de composante, les administrateurs considèrent ne pas pouvoir statuer sur la proposition de modification des statuts transmise par l'administration de la composante.

En conséquence, sont soumis au vote des administrateurs les statuts votés en conseil de composante en date du mardi 06 février 2018.

Approbation

Nombres de membres présents et représentés	7
Majorité requise	4
Nombre de voix POUR	2
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	5

Décision : Les statuts de l'UFR LSH - tels que figurant en annexe - sont adoptés sous réserve des résolutions n°1 et 2 votées préalablement.

4) Statut de la Faculté de Droit et d'Economie

Approbation

Nombres de membres présents et représentés	7
Majorité requise	4
Nombre de voix POUR	2
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	5

Décision : Les statuts de l'UFR FDE - tels que figurant en annexe - sont adoptés sous réserve des résolutions n°1 et 2 votées préalablement.

5) Statut du DSI

Approbation

Nombres de membres présents et représentés	7
Majorité requise	4
Nombre de voix POUR	2
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	5

Décision : Les statuts du DSI - tels que figurant en annexe - sont adoptés sous réserve des résolutions n°1 et 2 votées préalablement.

6) Statut du Pôle de Martinique

Approbation

Nombres de membres présents et représentés	7
Majorité requise	4
Nombre de voix POUR	4
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	3

Décision : Les statuts du pôle Martinique - tels que figurant en annexe - sont adoptés à la majorité des membres présents et représentés sous réserve des résolutions n°1 et 2 votées préalablement.

5 – Recours formulé contre la délibération du Conseil d'Administration de l'UA relative au plafond des heures complémentaires annuelles :

Le Conseil d'Administration a été convoqué le 23 octobre 2017 avec un point unique à l'ordre du jour : l'examen de l'offre de formation de l'université des Antilles ayant fait l'objet d'un avis du conseil académique plénier du 09 octobre 2017. Cependant ce point n'a pas été abordé. En lieu et place, les administrateurs ont été invités à délibérer sur la réduction du volume d'heures complémentaires de l'établissement de près de deux tiers.

Cette décision a été portée par la vice-présidente du pôle de Martinique à la connaissance de la communauté universitaire par courriel du 25 octobre 2017.

Suite à la délibération du CA, un recours a été introduit auprès du Tribunal Administratif compétent. Le Tribunal Administratif de Basse Terre a rendu son jugement en audience du 10 septembre 2019. Ce jugement, transmis à la vice-présidente, est porté à la connaissance du Conseil de Pôle :

Art. 1 - la délibération du 23 octobre 2017 du conseil d'administration de l'Université des Antilles fixant à 21 000 le plafond des heures complémentaires annuelles est annulée.

Art. 2 – Le présent jugement sera notifié à Madame MARCELLIN FRANCOIS-HAUGRIN et à l'Université des Antilles.

Madame La Vice-présidente communiquera à la communauté universitaire la décision rendue par le Tribunal Administratif.

Il est demandé aux administrateurs du CP de repositionner la question relative au plafond des heures complémentaires annuelle de l'établissement à l'ordre du jour du prochain CA, suite à la décision du Tribunal Administratif de Basse-Terre du 10/09/2019.

Après échanges et discussion, les administrateurs du conseil demandent que la question relative aux heures complémentaires soit inscrite à l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration.

Les administrateurs présents et représentés sont invités à voter sur la demande d'inscription de la question du plafond des heures complémentaires à l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration.

Approbat

Nombres de membres présents et représentés	7
Majorité requise	4
Nombre de voix POUR	7
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	0

La demande d'inscription à l'ODJ du prochain CA de la question du plafond des heures complémentaires est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Départ de Messieurs CESAIRE et RAMASSAMY à 12h50

6 – Diplômes du SUFC : DU APG et LP MOESS

Tarifs DU APG soumis aux administrateurs :



PROJET D' ACHAT PUBLIC

RECETTES					
Libellés	Nombre de stagiaires	Nombre d'heures	Coût de la formation	Total	Observations
MAIRIE / CTM	20,00		3 200,00	64 000,00	Frais de formation
Financement individuel	20,00		199,00	3 980,00	droit d'inscription 170€ et frais de dossier 29€
Total recettes			3 399,00	67 980,00	
DEPENSES					
COÛT DIRECT					
Enseignement					
Heures d'enseignement HETD (présentiel)		192,00	70,00	13440,00	
Tutorat (mémoires)			70,00	0,00	
Ingénierie administrative			70,00	0,00	
Coordination pédagogique		40,00	70,00	2 800,00	
Total I				16 240,00	
Prospection et promotion				1 500,00	Lancement, remise de diplômes, publicité
Total II				1 500,00	
Missions Billet avion	2,00		800,00	1 600,00	1 missionnaire Avocat
Hébergement		8,00	100,00	800,00	5 jours / 4 nuits
Location de voiture		10,00	40,00	400,00	5 jours
Total III				2 800,00	
Frais du personnel contractuel					
Charges fluides de la structure				500,00	Eau/Edf
Reprographie et impression	136 080,00		0,05	6 804,00	Coût total d'une impression : 0,05 3 copies /j * 24 j*14 cours =1008 copies* 15 étudiants=15120 copies *9mois=136080 copies
Matériel d'enseignement					
Total IV				7 304,00	
Quote-part	20,00		1 000,00	20 000,00	Contrat de prestation
Total coût direct				47 844,00	
COÛT INDIRECT					
Fournitures de bureaux				100,00	1000€/an/10formations
Location mobilière reprographie				900,00	Location mensuel des copieurs 1000€ *9mois/10formations
Entretien photocopieur				630,00	700*9/10formations
Location salle				450,00	location de salle 500€ par mois *9mois/10formations
Frais du personnel contractuel	9,00		480,00	4 320,00	1600€*3 contractuels dédiés à l'action de formation = 4800/10 formations*9mois
Total coût indirect				6 400,00	
Total des dépenses				54 244,00	
BENEFICE				13 736,00	Rentabilité de la formation, transparence des frais réels liés à la formation.
TOTAL GENERAL				67 980,00	
Formation DU ACHAT PUBLIC - Période du Octobre 2019 à juin 2020					

Tarifs LP MOESS soumis aux administrateurs :



SUFC
Service Universitaire
de Formation Continue

Annexe financière

RECETTES					
Libellés	Nombre de stagiaires	Nombre d'heures	Coût de la formation	Total	Observations
MAIRIE / CTM	20.00		3 200.00	64 000.00	Frais de formation
Financement individuel	20.00		199.00	3 980.00	Droit d'inscription 170€ et frais de dossier 29€
Total recettes			3 399.00	67 980,00	
DEPENSES					
COÛT DIRECT					
Enseignement					
Heures d'enseignement HETD (présentiel)		192	70.00	13 440.00	
Tutorat (mémoires)			70.00	0.00	
Ingénierie administrative			70.00	0.00	
Coordination pédagogique		40.00	70.00	2 800.00	
Total I				16 240,00	
Prospection et promotion				1 500.00	Lancement. remise de diplômes. publicité
Total II				1 500,00	
Missions Billet avion	2.00		800.00	1 600.00	1 missionnaire Avocat
Hébergement		8.00	100.00	800.00	5 jours / 4 nuits
Location de voiture		10.00	40.00	400.00	5 jours
Total III				2 800,00	
Frais du personnel contractuel					
Charges fluides de la structure				500.00	Eau/Edf
Reprographie et impression	136 080.00		0,05	6 804.00	Coût total d'une impression : 0,05 3 copies / j * 24 j * 14 cours = 1008 copies * 15 étudiants = 15 120 copies *9mois = 13 6080 copies
Matériel d'enseignement					
Total IV				7 304,00	
Quote-part	20.00		1 000.00	20 000.00	Contrat de prestation
Total coût direct				47 844,00	
COÛT INDIRECT					
Fournitures de bureaux				100.00	1000€/ an/10formations
Location mobilière reprographie				900.00	Location mensuelle des copieurs 1000€ *9mois/10formations
Entretien photocopieur				630.00	700*9/10formations
Location salle				450.00	Location de salles : 500€ par mois *9mois/10formations
DEPENSES					
Frais du personnel contractuel	9.00		480.00	4 320.00	1600€*3 contractuels dédiés à l'action de formation = 4800/10 formations*9mois
Total coût indirect				6 400,00	
Total des dépenses				54 244,00	
BENEFICE				13 736.00	Rentabilité de la formation, transparence des frais réels liés à la formation.
TOTAL GENERAL				67 980,00	
Formation LICENCE PROFESIONNELLE MANAGEMENT DES ORGANISATIONS DE L'ESS - Période globale des sessions : du 18 novembre 2019 au 30 novembre 2020 1 ^{ère} session : du 18 novembre 2019 au 07 Juillet 2020 2 ^{ème} session : du 08 Juillet au 30 Novembre 2020					

PROJET LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION DES ORGANISATIONS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

RECETTES

Libellés	Nombre de stagiaires	Nombre d'heures	Coût/heures	Total	Observations
Financement individuel	15,00		199,00	2 985,00	Frais de dossier 29€ compris
ENTREPRISE/ORGANISMES	15,00		5 000,00	75 000,00	Frais de formation
Total recettes				77 985,00	

DEPENSES

COÛT DIRECT					
Enseignement					
Heures d'enseignement HETD (présentiel)		490,50	70,00	34335,00	
Tutorat (mémoires)		30,00	70,00	2 100,00	
Ingénierie administrative			70,00	0,00	
Coordination pédagogique		40,00	70,00	2 800,00	
Total I				39 235,00	

Prospection et promotion				1 500,00	Lancement, remise de diplômes, publicité
Total II				1 500,00	

Missions				0,00	
Hébergement				0,00	
Location de voiture				0,00	
Total III				0,00	

Charges fluides de la structure				500,00	EDF/eau
Reprographie et impression	129 600,00		0,05	6 480,00	Coût total d'une impression : 0,05 3 copies /j * 24 j*12 cours = 864*12960copies *10mois = 129600copies
Matériel d'enseignement					Compris dans la prestation
Total IV				6 980,00	

Quote-part	15,00		670,00	10 050,00	Collaboration FAC DE DROIT
Total coût direct				57 765,00	

COÛT INDIRECT					
Fournitures de bureaux				100,00	1000/10formations
Location mobilière reprographie				1 000,00	Location mensuel copieurs 1000€ *10/10formations
Entretien photocopieur				700,00	700€*10mois/10formations
Location salle					Compris dans la prestation
Frais du personnel contractuel	3,00		1 600,00	4 800,00	3 contractuels dédiés à l'action de formation = 1600€ *10 m /10 formations = 1600€ pour 1 contractuel
Total coût indirect				6 600,00	

Total des dépenses				64 365,00	
---------------------------	--	--	--	------------------	--

BENEFICE				13 620,00	Rentabilité de la formation, transparence des frais réels liés à la formation.
----------	--	--	--	-----------	--

TOTAL GENERAL				77 985,00	
----------------------	--	--	--	------------------	--

Formation - Période octobre2019 à juillet 2020

portées par le SUFC par Messieurs :

- Fernand SAINTE-ROSE, Responsable pédagogique du SUFC,
- Michel MONLOUIS, Maître de Conférence à la Faculté de Droit et d'Economie en science économique.

En l'absence de l'extrait de délibération de la CFVU, la Vice-présidente précise que le vote du CP ne sera valable, que sous réserve de l'avis favorable de la CFVU concernant ces deux formations. Par ailleurs, elle demande que les annexes financières soient amendées afin d'établir des budgets réalistes en matière de dépenses, notamment pour les postes ingénierie administrative et pédagogique.

Les administrateurs sont invités à se prononcer sous réserve de :

- l'avis favorable de la CFVU,
- et d'autre part des amendements à apporter aux annexes financières.

Approbat

Nombres de membres présents et représentés	5
Majorité requise	4
Nombre de voix POUR	5
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	0

Le plan de financement des diplômes DU APG et LP MOESS sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés, sous réserve d'avis favorable de la CFVU et des amendements à apporter aux annexes financières.

Tarifs LP MOESS après amendements :

PROJET LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION DES ORGANISATIONS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

RECETTES					
Libellés	Nombre de stagiaires	Nombre d'heures	Coût/heures	Total	Observations
Financement individuel	15,00		199,00	2 985,00	Frais de dossier 29€ compris
ENTREPRISE/ORGANISMES	15,00		5 000,00	75 000,00	Frais de formation
Total recettes				77 985,00	
DEPENSES					
COÛT DIRECT					
Enseignement					
Heures d'enseignement HETD (présentiel)		490,50	70,00	34335,00	
Tutorat (mémoires)		30,00	70,00	2 100,00	
Ingénierie administrative			70,00	0,00	
Coordination pédagogique		40,00	70,00	2 800,00	
Total I				39 235,00	
Prospection et promotion				1 500,00	Lancement, remise de diplômes, publicité
Total II				1 500,00	
Missions				0,00	
Hébergement				0,00	
Location de voiture				0,00	
Total III				0,00	
Charges fluides de la structure				500,00	EDF/eau
Reprographie et impression	129 600,00		0,05	6 480,00	Coût total d'une impression : 0,05 3 copies /j * 24 j * 12 cours = 864 * 12960 copies * 10 mois = 129600 copies
Matériel d'enseignement					Compris dans la prestation
Total IV				6 980,00	
Quote-part	15,00		670,00	10 050,00	Collaboration FAC DE DROIT
Total coût direct				57 765,00	
COÛT INDIRECT					
Fournitures de bureaux				100,00	1000/10formations
Location mobilière reprographie				1 000,00	Location mensuel copieurs 1000€ * 10/10formations
Entretien photocopieur				700,00	700€ * 10 mois / 10 formations
Location salle					Compris dans la prestation
Frais du personnel contractuel	3,00		1 600,00	4 800,00	3 contractuels dédiés à l'action de formation = 1600€ * 10 m / 10 formations = 1600€ pour 1 contractuel
Total coût indirect				6 600,00	
Total des dépenses				64 365,00	

BENEFICE	13 620,00	Rentabilité de la formation, transparence des frais réels liés à la formation.
TOTAL GENERAL	77 985,00	
Formation - Période octobre2019 à juillet 2020		

PROJET LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION DES ORGANISATIONS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET

RECETTES					
Libellés	Nombre de stagiaires	Nombre d'heures	Coût/heures	Total	Observations
Financement individuel	15,00		199,00	2 985,00	Frais de dossier 29€ compris
ENTREPRISE/ORGANISMES	15,00		5 000,00	75 000,00	Frais de formation
Total recettes				77 985,00	
DEPENSES					
COÛT DIRECT					
Enseignement					
Heures d'enseignement HETD (présentiel)		490,50	70,00	34335,00	
Tutorat (mémoires)		30,00	70,00	2 100,00	
Ingénierie administrative			70,00	0,00	
Coordination pédagogique		40,00	70,00	2 800,00	
Total I				39 235,00	
Prospection et promotion				1 500,00	Lancement, remise de diplômes, publicité
Total II				1 500,00	
Missions				0,00	
Hébergement				0,00	
Location de voiture				0,00	
Total III				0,00	
Charges fluides de la structure				500,00	EDF/eau
Reprographie et impression	129 600,00		0,05	6 480,00	Coût total d'une impression : 0,05 3 copies /j * 24 j * 12 cours = 864 * 12960 copies * 10 mois = 129600 copies
Matériel d'enseignement					Compris dans la prestation
Total IV				6 980,00	
Quote-part	15,00		670,00	10 050,00	Collaboration FAC DE DROIT
Total coût direct				57 765,00	
COÛT INDIRECT					
Fournitures de bureaux				100,00	1000/10formations
Location mobilière reprographie				1 000,00	Location mensuel copieurs 1000€ * 10/10formations
Entretien photocopieur				700,00	700€ * 10 mois / 10 formations
Location salle					Compris dans la prestation
Frais du personnel contractuel	3,00		1 600,00	4 800,00	3 contractuels dédiés à l'action de formation = 1600€ * 10 m / 10 formations = 1600€ pour 1 contractuel
Total coût indirect				6 600,00	
Total des dépenses				64 365,00	
BENEFICE				13 620,00	Rentabilité de la formation, transparence des frais réels liés à la formation.
TOTAL GENERAL				77 985,00	
Formation - Période octobre 2019 à juillet 2020					

7 – Conventions

Date du conventionnement	Opération Concernée	Objet de la convention	Co signataire & partenaires	Durée de la Convention	Engagement financier UA Pole Martinique	Montant dépenses	Montant recettes	Informations complémentaires	Observations
2019	CHARTE CCIM	Programme PEPITE : rapprochement du monde universitaire au monde des entreprises	CCIM-UA Pôle Martinique		-----				Validation DAJ + DAF Périmètre VP
2019	Mise à disposition de locaux	Mise à disposition de salles au sein de l'ESPE pour une association	UA-POLE/ESPE/ Association IONOPSI	Janvier 2019 à Décembre 2019	OUI	Néant	620 €/an		Pour information : signée par le Pdt de l'UA Validée DAF+DAJ
2019	Mise à disposition agent de l'IRD	Modalités d'accueil en délégation de Mme CHERCHEL M-L au Pôle Universitaire Martinique	UA / IRD	1 an à compter du 01/05/2019	NON	Néant	Néant	Rémunération de l'agent pris en charge par l'IRD : exonération de l'UA	Pour information : signée par le Pdt de l'UA Validée DAF+DAJ
2019	Mise à disposition agent de l'IRD	Modalités d'accueil en délégation de Mme ACHILLE Sonia au Pôle Universitaire Martinique	UA / IRD	3 ans à compter du 01/05/2019	NON	Néant	Néant	Rémunération de l'agent pris en charge par l'IRD : exonération de l'UA	Pour information : signée par le Pdt de l'UA Validée DAF+DAJ
2019	Séances de formation étudiants inscrits en MASTER MEEF PDG	Diffusion de la culture scientifique auprès des étudiants inscrits en MASTER MEEF PDG	UA-Pôle / ESPE / Association CCPYPM	3 ans	OUI	80 €	Néant		Pour information : signée par le Pdt de l'UA Validée DAF+DAJ
2018-2021	Partenariat pour la diffusion de la culture scientifique auprès des étudiants	Diffusion de la culture scientifique	UA-Pôle / ESPE/ Association Carbet des Sciences	3 ans	OUI			Modalités financières sur présentation d'un devis pour certaines prestations	Pour information : signée par le Pdt de l'UA Validée DAF+DAJ
2018	Régularisation mise à disposition de locaux de l'ESPE	Mise à disposition de salles informatique de l'ESPE	UA-Pôle / ESPE / IFMK	Année universitaire 2018/2019	OUI		150,00 €/salle	Mise à disposition de la salle 230 et 231	Pour information : signée par le Pdt de l'UA Validée DAF+DAJ
2018	Régularisation mise à disposition de locaux de l'ESPE	Mise à disposition d'une salle	UA-Pôle / ESPE / Salsa Créole	Année universitaire 2018/2019	OUI		5 000,00 €		Pour information : signée par le Pdt de l'UA Validée DAF+DAJ

	2019	Convention de coopération	Organisation et mise en œuvre du parcours « Accessibilité Pédagogique, Remédiation et Inclusion des Elèves à besoins Educatifs Particuliers »	UA / ESPE / Académie de Versailles / Université Cergy-Pontoise	3 ans à compter de la date de signature de la convention	NON	Néant	Néant		Pour information : signée par le Pdt de l'UA Validée DAF+DAJ
0	2018	Convention de partenariat	Visite commentée de la baie de Fort de France par la mer	UA-Pôle/ESPE/ Société YKEVA	3 ans	OUI	700,00 €	Néant		Pour information : signée par le Pdt de l'UA Validée DAF+DAJ
1	2017	Convention de régularisation	Partenariat institutionnel des supports de communication de l'ESPE	UA-Pôle/ESPE/ GMF	1 an	OUI		1000, 00 €		Pour information : signée par le Pdt de l'UA Validée DAF+DAJ
2	2018	Convention de partenariat	Partenariat institutionnel des supports de communication de l'ESPE	UA-Pôle / ESPE/ GMF	2 ans	OUI		1000, 00 €		Validation DAF + DAJ (convention corrigée) Périmètre VP
3	2019	Convention de mise à disposition de locaux	Mise à disposition d'une salle de l'ESPE	UA-Pôle /ESPE/ Club Soroptimist	2018 et 2019	OUI		850,00 €		Validation DAF en attente validation DAJ de la convention corrigée – Périmètre VP
4	2019	Mise en place d'un dispositif prévisionnel de secours	Mise en place d'un poste de secours pour le Village campus service 2019 (septembre 2019)	UA-Pôle / Protection civile	2019	NON				Pour information : signée par le Pdt de l'UA Validée DAF+DAJ
5	2019	Mise en place d'un dispositif prévisionnel de secours	Mise en place d'un poste de secours pour la manifestation ERASMUS DAY 2019	UA-Pôle / Protection civile	2019	OUI	294,96 €			Pour information : signée par le Pdt de l'UA Validée DAF+DAJ
6	2019	Convention cadre	Modalités de collaboration et rôles respectifs du Rectorat et de l'ESPE : organisation des formations aux métiers de l'enseignement	UA-Pôle Martinique / Académie de la Martinique	3 ans à compter de sa signature	NON				Pour information : signée par le Pdt de l'UA Validée DAF+DAJ
7	2019	Mise à disposition locaux campus de Schoelcher	Mise à disposition de l'Annexe Associative au profit d'Associations de la Ville de Schoelcher	UA-Pôle / Ville de Schoelcher	De septembre 2019 à décembre 2019	NON				Pour information : signée par la VP Validée DAF+DAJ

8	2019	Régularisation	Mise à disposition locaux campus de Schoelcher	Mise à disposition de la grande salle du hall des sport du campus de Schoelcher	UA-Pôle / Ville de Schoelcher	Du 24/05/2019 au 30/06/2019	NON				Pour information : signée par le Pdt de l'UA Validée DAF+DAJ
9	2019	Convention cadre		Organisation des formations conduisant au DN MADE	UA – Pôle / Académie de la Martinique / LP Victor Anicet	3 ans à compter de la rentrée 2019	NON				Pour information : signée par le Pdt de l'UA Validée DAF+DAJ
0	2019	Convention de Partenariat		Mutualisation pédagogiques et échanges pour la formation du DN MADE	UA – Pôle / Académie de la Martinique / LP Victor Anicet	1 ^{er} septembre 2019 au 31 août 2020	NON				Pour information : signée par le Pdt de l'UA Validée DAF+DAJ
1	2018	Convention de partenariat		Mise à disposition d'un local de l'ESPE au profit du Lycée Schoelcher (atelier théâtre)	UA-Pôle / ESPE / CTM / Lycée Schoelcher	Du 01/09/2018 au 30/06/2019	OUI		2000,00 €		Pour information : signée par le Pdt de l'UA Validée DAF+DAJ
2	2019	Convention de prestation		Accompagnement et conseils de la Chargée de communication du Pôle	UA / Association ISY'A	01/09/2019 AU 31/07/2020	OUI	23 870.00 €			Validation DAF et DAJ Périmètre Pdt UA
3	2019	Mise à disposition de locaux		Mise à disposition de 2 locaux de l'INSPE à titre gracieux	UA-Pôle /INSPE/ Association ADJC	Du 01/09/2019 au 31/08/2020	NON				Validation DAF Sous réserve validation DAJ Périmètre VP Pôle
4	2019	Convention de partenariat		Action de formation entre le Rectorat et l'UA : DIU EIL	Rectorat 972/UA-Pôle 972/INSPE	2019/2020 et 2019/2020	OUI	40 000 €		Le Rectorat finance 100% des coûts	Pour information : Signée par le Pdt de l'UA Validée DAF+DAJ
5	2019	Convention de prise en charge de frais		Prise en charge des frais pour l'organisation de la pose de la 1 ^{ère} pierre du restaurant universitaire et l'inauguration de l'annexe associative	Rectorat 972/ UA/ CROUS Antilles Guyane	Manifestation du 21 juin 2019	OUI	3719.60 €			Pour information : Signée par le Pdt de l'UA Validée DAF+DAJ
6	2019	Convention de coédition		Coédition du n°7 de la revue GAIAC : condition de production, de réalisation et d'exploitation de la revue par les parties	UA-Pôle 972/ESPE/ Réseau CANOPE	A compter de sa signature et tout le temps de l'exploitation du produit	OUI	5 500.00 €		Montant total : 8953.36 €	Pour information : Signée par le Pdt de l'UA Validée DAF+DAJ

Madame Sophie NEMOUTHE précise que suite au report du Conseil de Pôle du 06 novembre dernier, les services ont reçu de nouvelles conventions qui ont été ajoutées au Tableau. Il s'agit des conventions 22 à 26 du tableau.

Approbation

Nombres de membres présents et représentés	4
Majorité requise	4
Nombre de voix POUR	4
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	0

Le tableau des conventions est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

8 – Questions diverses

Question posée par Monsieur Pierre-Emile MAINGE, directeur du DSI et acceptée concernant les viviers de recrutement à l'Université.

Les membres proposent de positionner cette question diverse au prochain Conseil de Pôle.

Madame la Vice-Présidente lève la séance à 14h10

Fait à Schoelcher, le 20 novembre 2019

La vice-présidente du Pôle Martinique



Mme MARCELIN FRANCOIS-HAUGRIN